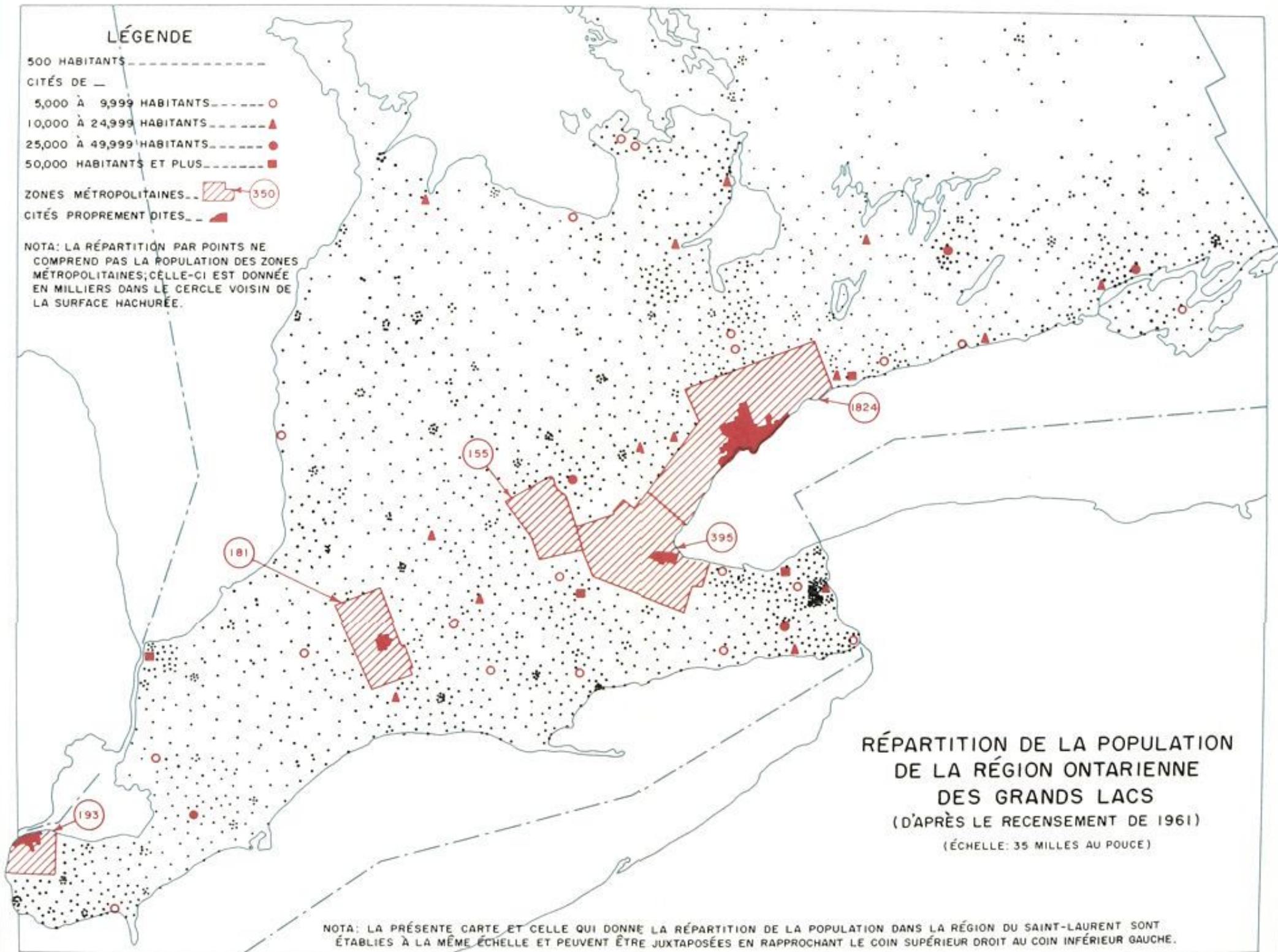


LÉGENDE

- 500 HABITANTS ————
- CITÉS DE —
- 5,000 À 9,999 HABITANTS ———— ○
 - 10,000 À 24,999 HABITANTS ———— ▲
 - 25,000 À 49,999 HABITANTS ———— ●
 - 50,000 HABITANTS ET PLUS ———— ■
- ZONES MÉTROPOLITAINES ———— (350)
- CITÉS PROPREMENT DITES ————

NOTA: LA RÉPARTITION PAR POINTS NE COMPREND PAS LA POPULATION DES ZONES MÉTROPOLITAINES; CELLE-CI EST DONNÉE EN MILLIERS DANS LE CERCLE VOISIN DE LA SURFACE HACHURÉE.



RÉPARTITION DE LA POPULATION
DE LA RÉGION ONTARIENNE
DES GRANDS LACS
(D'APRÈS LE RECENSEMENT DE 1961)
(ÉCHELLE: 35 MILLES AU POUCE)

NOTA: LA PRÉSENTE CARTE ET CELLE QUI DONNE LA RÉPARTITION DE LA POPULATION DANS LA RÉGION DU SAINT-LAURENT SONT ÉTABLIES À LA MÊME ÉCHELLE ET PEUVENT ÊTRE JUXTAPOSÉES EN RAPPROCHANT LE COIN SUPÉRIEUR DROIT AU COIN INFÉRIEUR GAUCHE.